

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 9 AVRIL 2015**

Affiché le vendredi 10 avril 2015

Date de la convocation : 2 avril 2015

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Mmes DEWAILLY, GUIMARD, LAROCHE, MAHÉ, RAIMON.

MM. CEYROLLE, CHARLEUX, GIGON, LIMET, MORISSE, PERLADE, PIPELIER, RAMOS, STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Marilys MONCOUCUT à M. MORISSE Jean-Claude.

Absents excusés : MM. BRIAND Laurent, GUIRBAL Jocelyn.

Absents : Mmes CARTIGNY Florence, NICOLAS Mireille

Secrétaire de séance : M. RAMOS Patrick.

L'an deux mille quinze, le neuf avril à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Délibération n°1 – Adhésion à l'Union des Marais de la Charente Maritime

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De donner son adhésion à l'UNIMA et de se conformer aux statuts présentés,
- De s'engager à verser une cotisation annuelle, à partir de 2015,
- De désigner un délégué : Mme Françoise MAHÉ, disposant d'une voix
- De demander au Comité Syndical de l'UNIMA de bien vouloir agréer la présente candidature en vue de l'adhésion sollicitée.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°2 – Convention d'entretien des zones d'intérêt communautaire – Avenant n°10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°10 concernant la convention d'entretien des zones d'intérêt communautaire.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°3 – Travaux de chauffage à l'école – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général ou de tout autre organisme des subventions au taux le plus élevé possible,
- approuve le plan de financement annexé
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

PLAN DE FINANCEMENT

TRAVAUX DE CHAUFFAGE ECOLE ELEMENTAIRE

Travaux	17 000,00€ HT
Subvention du Conseil Général	5 100,00€ HT
(Au taux le plus élevé possible : 30%)	
Autofinancement de la Commune	11 900,00€ HT
(70%)	

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°4 – Décision modificative n°1 Budget COMMUNE

Opération / Libellé	Dépenses			Recettes		
	Chap.	Article	Montant	Chap.	Article	Montant
Eclairage Champ de la Garenne – SDEER	041	21534	+ 269.07 €	041	13258	+ 269.07 €
Eclairage Champ de la Garenne – SDEER	21	21534	+ 269.07 €			
Emprunt	16	1641	+ 1 700.00 €			
38 –VOIRIE	23	2313	-1 969.07 €			
Autres annulation titres exercices antérieurs	13	1328	+ 64 000.00 €			
Virement de la section de fonctionnement				021	021	+ 64 000.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			+ 64 269.07 €			+ 64 269.07 €

Opération / Libellé	Dépenses			Recettes		
	Chap.	Article	Montant	Chap.	Article	Montant
Titres annulés sur exercice antérieur	67	673	-64 000.00 €			
Virement à la section d'investissement	023	023	+ 64 000.00 €			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			+ 0.00 €			+ 0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.